

Etterbeek, le 07 juin 2021

### **Concerne : La fermeture du parc du Paradis des enfants**

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons pour évoquer les futurs travaux de réaménagement de l'école communale du Paradis des enfants. En votre qualité de riverains de l'école et du parc, nous souhaitons vous informer du fait que la démolition de l'aile maternelle de l'école aura lieu cet été. Prévus depuis deux ans mais reportée à cause de la pandémie, ces travaux se dérouleront durant cette période afin de ne pas impacter la rentrée des classes et de pouvoir assurer ainsi la construction de l'école dans les meilleures conditions.

Pour permettre le bon déroulement de cette démolition et pour des raisons évidentes de sécurité, le parc du Paradis des enfants sera fermé au public entre **le 1er juillet et le 31 août 2021**. La commune veillera à limiter autant que possible les nuisances occasionnées par ces travaux de démolition qui se dérouleront exclusivement en journée. Ces travaux nécessiteront une série d'opérations préparatoires qui débuteront dès ce mois de juin. La réouverture du parc est quant à elle prévue pour le **1er septembre 2021** et l'entrée située avenue Baron de Castro restera accessible aux visiteurs (l'entrée située avenue Commandant Lothaire demeurant un accès exclusivement réservé au charroi du chantier).

Nous sommes conscients que ces deux mois de fermeture provisoire s'ajoutent aux difficultés liées à la pandémie mais nous rappelons que notre objectif est de créer à la fois un parc rénové et sécurisé dont les habitants du quartier pourront pleinement profiter ainsi que d'offrir une école mieux adaptée à la réalité démographique. A la fin de la construction de la nouvelle aile maternelle, les pavillons modulaires seront d'ailleurs retirés et l'espace du parc retrouvera son lustre d'antan. Plusieurs d'entre vous nous avaient par ailleurs interpellé sur la caméra présente dans le parc. A l'initiative du Bourgmestre, celle-ci a été retirée le 14 avril dernier et relocalisée sur le toit des pavillons modulaires. Son nouvel emplacement est mieux adapté aux besoins en termes de prévention et de sécurité.

En cas de question technique sur ce chantier, n'hésitez pas à contacter le service Travaux publics à l'adresse : [travaux@etterbeek.brussels](mailto:travaux@etterbeek.brussels)

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La secrétaire communale f.f.,

L'échevin des Travaux publics,

Le Bourgmestre,

Annick PETIT

Rik JELLEMA

Vincent DE WOLF